



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE GOURIN

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convoquer à la séance du conseil municipal qui se déroulera le :

**Lundi 16 décembre 2024
20 heures 30 en mairie de Gourin
salle du conseil municipal**

Déroulement de la séance :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 18 octobre 2024
- Ordre du jour du conseil municipal
- Décision(s) du maire

Ordre du jour :

- 1 - Convention de participation au risque prévoyance pour le personnel communal à compter du 1er janvier 2025
- 2 - Mise en place des astreintes de sécurité du personnel technique communal à compter du 1er janvier 2025
- 3 - Organigramme du personnel communal à compter du 1er janvier 2025
- 4 - Convention de moyens d'accès aux services facultatifs proposés par le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Morbihan (jusqu'au 31 décembre 2026)
- 5 - Convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Morbihan pour l'établissement des payes du personnel communal et des indemnités des élus – du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2027
- 6 - Fixation de la clé de répartition entre le budget principal et celui du Service d'Aide à Domicile (SAD) pour la prise en charge des frais de personnel administratif
- 7 - Fixation de la clé de répartition entre le budget principal et le budget de l'assainissement collectif pour l'utilisation des logiciels métiers
- 8 - Fixation de la clé de répartition entre le budget principal et le service assainissement collectif pour la prise en charge des frais de personnel administratif

- 9 - Convention "résidence d'architectes" avec la Maison de l'Architecture et des espaces en Bretagne, l'architecte mandataire et son binôme
- 10 - Tarifs communaux à compter du 1er janvier 2025
- 11 - Mandatement des dépenses d'investissement avant l'adoption des budgets primitifs 2025, budget principal de la commune et budget assainissement collectif
- 12 - Décision modificative n°4 budget principal
- 13 - Décision modificative n°3 service assainissement collectif
- 14 - Redevance de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour la performance des systèmes d'assainissement collectif – année 2025
- 15 - Fonds de solidarité pour le logement : délégation donnée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour l'instruction des demandes
- 16 - Convention avec le Rectorat relative à l'intervention d'Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap (AESH) sur le temps de pause méridienne dans le premier degré (école maternelle et école élémentaire)
- 17 - Structuration d'une filière d'approvisionnement des cantines en produits locaux
- 18 - Modification des statuts de Roi Morvan Communauté
- 19 - Communication du rapport d'activité 2023 de Morbihan Energies
- 20 - Convention de servitudes entre ENEDIS et la commune de Gourin – câble de réseau électrique sur les parcelles cadastrées section B n° 912 et n° 914
- 21 - Convention de servitudes entre ENEDIS et la commune de Gourin – canalisation souterraine sur la parcelle cadastrée section AW n° 278
- 22 - Incorporation dans le domaine communal d'un bien présumé sans maître sis 12, rue Famille Bouchard, parcelle AT n° 0165
- 23 - Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables

Décision(s) du maire

Le Maire,



Hervé LE FLOC'H